



Spelc Haute-Savoie

MOUVEMENT DE L'EMPLOI

Ne vous faites pas griller la priorité !

Le mouvement de l'emploi bat son plein.

Les responsables Spelc exigent une application rigoureuse des textes. Ils sont à votre service ; contactez-les pour qu'ils fassent respecter votre priorité et défendent votre dossier.

C'est le moment où jamais !
Après les nominations par l'administration, il sera trop tard.



Avancement à la hors classe

La note de service relative à l'avancement à la hors classe des professeurs des écoles pour 2018 et 2019 est en préparation. Le Spelc a pu la consulter et vous en livre les informations principales.

Pour 2018

- Le 3^e rendez-vous de carrière n'ayant pas été mis en place, la valeur professionnelle sera fondée sur les notes attribuées au 31 août 2016.
- L'ancienneté de la note sera prise en compte.
- Pour départager les promouvables, deux barèmes seront établis : l'un pour traduire en points l'appréciation de l'IA-Dasen, l'autre pour tenir compte de l'ancienneté dans les échelons concernés de la classe normale (9 à 11).

- Les promotions seront réparties de façon équilibrée sur ces trois mêmes échelons.

Pour 2019

Il y aura deux viviers de promouvables : le premier pour les maîtres qui auront fait l'objet du 3^e rendez-vous de carrière, le second pour ceux qui n'y seront plus éligibles. Les maîtres devront actualiser, et compléter si besoin, leur CV sur *l-professionnel*.

Pour de plus amples informations, suivez l'actualité du Spelc ou contactez votre responsable Spelc.

Mai 2018 – Spelc 74 – les membres du Conseil Syndical sont à votre écoute – n'hésitez pas à les contacter

JP Baud : jpnbaud@orange.fr – N Boïramé : natalia.boisrame@cneap.fr – AM Colliard : a.colliard@orange.fr – B Ducrot : beatrice.floret@gmail.com
M Lizère : m.lizere@spelc.fr – F Moge : françoise.moge@wanadoo.fr – JL Obadia : obadia.jeanluc@neuf.fr – A Villard : annevillard@yahoo.fr
N'oubliez pas de consulter le site du Spelc 74 : <http://hautesavoie.spelc.fr/>